**Claudie Voisenat**

Ingénieure de recherche, Ministère de la culture

UMR 8177, IIAC/Lahic

Présentation du Groupe de travail Émotions/Mobilisations

L’incendie de Notre-Dame a ouvert le temps d’une émotion patrimoniale, avec son cortège de mobilisations, de débats, de partages, de clivages, qui a très largement trouvé à s’exprimer dans les semaines qui ont suivi l’incendie et qui continue à être active et observable quoique de façon plus discrète (dans les deux sens du terme, discrète parce que moins visible mais aussi plus discontinue).

Pour comprendre cette émotion il nous faut d’abord éclaircir de quoi Notre-Dame est faite.

Notre-Dame, comme tout patrimoine, n’est pas constituée que de pierres, de bois ou de vitraux. Elle est l'agrégat d'une multitude d’éléments – des événements historiques, des discours savants, des œuvres littéraires ou artistiques, des dispositions juridiques, mais aussi des sentiments, de la foi, des perceptions, des attachements singuliers, de tous ceux qui la visitent, qui vivent à côté d'elle, qui y travaillent, bref, qui y inscrivent certains de leurs souvenirs, certains fragments de leur vie tout simplement.

Tous ces éléments sont bien entendu pris dans les flux qui constituent notre modernité – les circulation des personnes mais aussi des images, véhiculées par la communication de masse - et tous ces éléments sont, de fait, disponibles pour de multiples formes d'appropriations - politiques, religieuses, culturelles… collectives, individuelles, etc.

Mais, travailler sur Notre-Dame, c’est avant tout prendre la mesure de la complexité des intrications entre les dimensions matérielles, immatérielles et sacrées de l’édifice ;

c’est aussi comprendre comment la catastrophe finit par s’inscrire dans le récit héroïque d’une monumentalité retrouvée ;

c’est enfin saisir, à côté du discours des experts, ce que ses usagers, ses visiteurs, peuvent nous en dire, la façon dont elle s’ancre dans des biographies multiples où elle trouve aussi son sens.

Et sur ce dernier point l’enjeu est d’importance. Au lendemain de l’incendie et aujourd’hui encore, bien des voix se sont faites entendre, chacun a dit son sentiment, sa tristesse, sa colère parfois ; chacun a pris position, dans les débats autour de la restauration ou autour des dons. Et dans cette polyphonie, il est apparu que Notre-Dame était réellement considérée comme un bien commun, dont chaque citoyen, et même chaque citoyen du monde, pouvait disposer, au moins symboliquement, en en revendiquant - voire en en refusant - la jouissance et la charge.

Écouter ces voix, comprendre ce qu’elles ont à nous dire c’est donc non seulement éclairer la place du patrimoine aujourd’hui mais aussi sa capacité à être vraiment un héritage commun, un bien partagé et ouvert à de multiples appropriations, à permettre finalement le dialogue entre le monument et les communautés qui l’animent.

**Sylvie Sagnes,**

Chargée de recherche au CNRS

UMR 8177, IIAC/Lahic

Médiateurs, usagers et récits : l’expérience cathédrale

Présentation de l’Axe Réceptions et médiations

L’incendie du 15 avril 2019 a fermé Notre-Dame à la foule des visiteurs qui en faisaient un lieu si plein de vie. Au lendemain du sinistre, la déploration unanime trouve un écho à sa raison d’être dans les chiffres de cette fréquentation : chaque année, 20 millions de personnes foulent le parvis de la cathédrale, et 12 à 14 pénètrent à l’intérieur. En réalité, ce ne sont là que des estimations, car ces publics n’ont jamais vraiment été étudiés. Le questionnaire en ligne *Venir à Notre-Dame de Paris : expériences et perceptions* se donne pour ambition d’y remédier.

Il s’agit donc de cerner les publics de la cathédrale, mais aussi de saisir les souvenirs qu’ils en gardent, de manière à identifier, à travers les pratiques, les attachements, les histoires de chacun, les ressorts de l’émotion patrimoniale. L’intention étant également d’apporter des éléments utiles en vue du réaménagement et de la réouverture de Notre-Dame, l’EPA, l’Atelier Notre-Dame du diocèse, la Ville de Paris ont été étroitement associées à l’élaboration et à la diffusion du questionnaire. Toutes ces préoccupations expliquent l’ampleur de l’exercice proposé, riche de 489 questions, lesquelles s’adaptent au profil des répondants (fidèles, professionnels du patrimoine, Parisiens, touristes).

Au-delà de « l’émotion cathédrale », l’idée est de comprendre la place du patrimoine dans les imaginaires, individuels, communautaires, nationaux, globaux, les modalités de son appropriation, plus ou moins temporaire et quelque peu paradoxale : comment en effet un patrimoine, doté de fonctions et de significations locales, peut-il faire sens universellement ? Comment à l’inverse se réapproprie-t-on localement un patrimoine décrété commun à l’échelle de l’humanité ? C’est là tout l’enjeu de la traduction et de l’adaptation du questionnaire en vue de son internationalisation qui va occuper l’Axe 2 dans un second temps.

Parallèlement, le GT EMOBI investit le présent de la cathédrale absente. Comment Notre-Dame existe-t-elle malgré tout ? Quels sont les acteurs de cette mise en présence ? Quelles sont leurs modalités d’action ? Quel rôle tous ces médiateurs et toutes ces médiations jouent-ils dans l’après-coup de l’émotion patrimoniale pour quelle métabolisation ? Que nous apprennent-ils de la monumentalité à « l’âge du patrimoine », ici au travail comme jamais et comme nulle part ailleurs ? Ce sont là les principales questions autour desquelles se mobilisent les chercheurs de l’axe 2 d’EMOBI.

**Cyril Isnart**

Chargé de recherche au CNRS

Institut d’Ethnologie Méditerranéenne, Européenne et Comparative

UMR 7307 Aix Marseille Université CNRS

[isnartc@gmail.com](mailto:isnartc@gmail.com)

Groupe de travail Emotion-Mobilisation

Présentation de l’axe Approches Comparatives

L’axe 3 du groupe de travail Émotions-Mobilisations se donne pour objectif de mettre le cas de l’incendie d’avril 2019 de Notre-Dame au risque de la comparaison. La méthode comparative ne consiste pas à réduire le cas particulier à la généralité d’un schéma simpliste, et supposément supérieur, ni à penser chaque cas comme incomparable et irréductible. Les deux écueils sont courants et frappent souvent, pour ses détracteurs, l’entreprise comparative du sceau de la vacuité. Marcel Détienne, dans son essai *Comparer l’incomparable*, nous a appris à nous méfier de ces deux critiques qui effacent l’efficacité même de la comparaison. Marcel Détienne prône un comparatisme constructif qui ouvre le champ des interprétations et donne à voir chacun des cas à la lumière des autres, dans un dialogue entre les structures d’un phénomène qui se reproduit - en l’occurrence les catastrophes patrimoniales - et les configurations locales toujours inédites et singulières – ici l’incendie de la toiture de Notre-Dame.

Pour penser et mettre en œuvre le projet comparatif, nous avons choisi de faire varier plusieurs paramètres : la localisation géographique, la nature du monument, l’échelle de renommée du monument, le mode de destruction, la destinée post-catastrophe, la temporalité. Des chantiers comparatifs sont ainsi ouverts dont l’étendue et la profondeur historique varient de façon significative (incendie du Musée National de Rio de Janeiro, destruction de la cathédrale de Coventry au Royaume-Uni, incendie du château de Shuri au Japon, et une étude en France dans plusieurs régions, etc.).

Ces comparaisons à plusieurs échelles et à plusieurs variables révèlent trois lignes principales de travail : l’inventaire des réactions afin de mettre au jour une sorte de grammaire des émotions suscitées par la destruction du patrimoine ; les modalités de l’articulation entre nature du monument et réactions collectives, qui manifestent des modes d’attachement variés et mettent en scène des acteurs très différents ; et enfin, à un niveau plus théorique, la construction sociale d’un discours partagé sur la fragilité intrinsèque du patrimoine.

La comparaison et la mise en série de plusieurs destructions de monuments pourront ainsi contribuer à documenter et analyser, au-delà des tragédies culturelles, les reconfigurations de la place du patrimoine dans les sociétés contemporaines.

**Claudie Voisenat**

Ingénieure de recherche, Ministère de la culture

UMR 8177, IIAC/Lahic

Présentation de l’axe Matérialités et sacralités

L’idée de travailler sur ce double aspect des matérialités et des sacralités de l’édifice et la façon dont elles interagissent est née tout simplement du constat de la complexité, anthropologique, sociologique, de Notre-Dame de Paris. Une complexité liée à la multiplicité des acteurs qui ont voix au chapitre, pour utiliser une métaphore religieuse, l’État, le Clergé, la Ville de Paris ; liée aussi à la diversité de ses usages, un lieu de culte mais aussi un lieu d’histoire et de mémoire et un lieu de tourisme international. Et enfin à la profusion des enjeux qui s’y entremêlent : politiques, économiques, religieux, culturels, scientifiques, patrimoniaux, etc. S’il a été ici beaucoup question de la matérialité de la cathédrale, sur le terrain sa sacralité qu’elle soit religieuse ou d’ailleurs patrimoniale, ne cesse d’affleurer et parfois de s’imposer.

Nous avons choisi comme poste d’observation les décombres de l’incendie, le traitement qui en est fait, et les différentes opérations qui les font en permanence changer de statut : gravats devenus vestiges voués à la conservation patrimoniale, promis parfois au réemploi lorsque les conditions le permettent, ou devenus matériaux pour la science, une science qui peut parfois aboutir à leur destruction. Mais gravats parfois aussi devenus reliques, objets d’annonces commerciales sur Internet dans les semaines qui ont suivi l’incendie, ou volées sur le chantier comme les médias s’en faisaient l’écho au printemps dernier.

C’est dans le cadre d’un programme de recherche pluridisciplinaire « Débris, vestiges et reliques. Les décombres de Notre-Dame de Paris, entre matérialités et sacralités », réunissant (par ordre alphabétique) l’anthropologie, le droit et l’histoire, que nous allons retracer, pour en cerner les significations, ce destin des traces, des restes de l’incendie.

**Yann Potin**

Archives nationales -Université Paris Nord

*Face aux décombres, quel questionnaire pour l’historien ?*

Pour une enquête historique sur la sacralisation des débris lithiques : de la relique au vestige archéologique, et retour.

La destruction a-t-elle une histoire ? Les fruits de la destruction peuvent-ils être saisis comme des objets historiques à part entière, et non comme de simples sources pour la recherche ? Cette intervention entend aborder l’histoire de la partition entre ce qui est institué comme patrimoine et ce qui est rejeté comme déchet, en dégageant quelques pistes en matière d’histoire comparée de la sacralisation des déchets.

La conservation des gravats en vestiges et des débris en tant qu’objets archéologiques, voire en reliques de la destruction, fait en effet rejouer une des scènes inaugurales du geste et de la geste d’institution du patrimoine, à décomposer en trois phases : la fétichisation du déchet en premier lieu (1), provoque par la suite un « accommodement des restes » (2), selon une logique située au cœur des processus de patrimonialisation selon l’historien Jean-Michel Leniaud (*L’Utopie française*, Mengès, 1992) et même de mise en musée (Octave Debary, Creaphis, 2016) pour déboucher en effet sur l’instauration *du* reste (3), au sens fort du terme, soit l’institution d’une perpétuité prétendue, ou supposée, de la valeur scientifique et/ou patrimoniale. La normalisation patrimoniale et archéologique relève donc d’un apprivoisement des débris en vestiges, qui répond lui-même, en miroir, à une forme de banalité, ou plutôt de banalisation du sémiophore fondateur qu’est la relique.

A travers le devenir des vestiges de Notre-Dame, il s’agit donc d’étudier la mise en abyme du motif de la relique corporelle, considérée depuis Chastel et Babelon (« La notion de patrimoine », 1980) jusqu’aux travaux de Krzysztof Pomian, comme la matrice de l’institution patrimoniale dans l’horizon anthropologique du christianisme. La relique archéologique de la destruction partielle devient à ce titre le vecteur d’une forme de patrimonialisation du patrimoine. Au risque, ou au prix, de sa re-sacralisation, bien entendu.

La présentation du protocole archéologique de prélèvement et de démontage des « amas » et éboulis de débris de l’incendie (jusqu’à la cotation et au relevé topographique), dans ce même colloque par l’équipe (XXX) souligne combien l’accident de parcours du monument a pu offrir la possibilité d’une véritable opération d’archéologie expérimentale unique en son genre, quoique sous couvert d’une réutilisation éventuelle, mais restreinte, d’une partie des matériaux pour le chantier de reconstruction. Tout est affaire de granularité du déchet, de module du débris – du tesson au silex, de l’éclat au casson, se dessine la frontière entre l’objet et son remblai, entre le débris et son sédiment. Cette frontière mouvante est elle-même dépendante des capacités à faire parler les matériaux : comme pour l’historienne ou l’historien, l’archéologue invente la limite (oculaire et biochimique) de ce qui fait source pour son analyse.

En remontant la chaîne opératoire de cet accommodement, qui est donc aussi une accommodation du regard sur *des* restes, il convient de revenir sur la qualification des vestiges en « reliques ». Là encore il s’agit d’une opération banale, portée par l'anonymat de la relique, son caractère fragmentaire, l'indistinction de son matériau, et le silence de sa persévérance. Bref, son caractère mutique. Rien ne ressemble plus à une pierre qu'une autre, ou à un fragment de clou ou de bois (de la Croix – ou de la Charpente) qu’un autre. Ce lien entre hyper individualisation de la dimension sacrée (la relique est toujours attribuée à un lieu, une personne, un objet particulier) et indistinction de la dimension matérielle est précisément au fondement de l'existence des reliques et de leur démultiplication. La tension induite suppose une opération de mise en discours et en écriture : les reliques sont indissociables en effet de leurs « authentiques », c’est-à-dire de leur « écritures légendées », au sens propre et figuré, ancêtres des étiquettes et des cartels, qui forment autant de certificats *d’authenticité*.

La transformation des restes d'une destruction en reliques et/ou en vestiges archéologiques suppose un vaste champ d’enquête historique comparée, dont trois exemples sont brièvement abordés à la fin de cette intervention : la tentation de nationalisation des débris lithiques de la Bastille (1), la dispersion politique des ruines et gravats plus ou moins monumentaux du palais de Tuileries, de la Corse à l’Équateur (2) et la vente de débris de vitrail, sous forme de médailles du souvenir pour la cathédrale de Reims (3).

La communication se conclue sur le reliquat, émotionnel sinon sacré, des millions de selfies ayant la cathédrale pour décor et dispersés au sein des smartphones et dans les microprocesseurs de la planète. Associé pour partie aux dizaines de milliers de cadenas d’amour enchaînés un temps aux alentours des ponts encadrant la cathédrale, le souvenir de ces ex-voto mineurs n’a sans doute pas manqué de participer indirectement à la mobilisation intime et à l’éclosion mondiale de l’émotion patrimoniale majeure que demeure l’incendie de Notre-Dame de Paris.

**Gaspard Salatko**

Fondations des sciences du patrimoine / Institut national du patrimoine

Débris, vestiges et reliques. Les décombres de Notre-Dame de Paris, entre matérialités et sacralités.

A travers l’emploi des reliques, le catholicisme a développé au fil des siècles une certaine conception du reste, de la trace, de l’empreinte... mais aussi de l’absence et de la présence. Ces conceptions fournissent une perspective originale pour ethnographier la restauration de Notre-Dame de Paris. Comment les vestiges de la cathédrale sont-ils examinés, documentés, archivés, conservés ? Et dans quelle mesure assument-ils des fonctions comparables aux reliques ? Répondre à ces questions, cela suppose de comprendre les implications concrètes des termes qui sont employés autour du chantier : débris, gravats, vestiges, reliques, stigmates, déchets, etc. Ces termes ne sont ni neutres ni interchangeables, et leur compréhension passe par la description minutieuse des usages qui sont fait des matériaux issus de la cathédrale.

Différents postes d’observation permettent de rendre compte de ces usages des matériaux. Le premier poste d’observation consiste à suivre au plus près la trajectoire des décombres issus de l’incendie : depuis leur statut d’origine jusqu’à leur éventuelle visibilité retrouvée, en passant par leur identification, leur stockage, permanant ou provisoire. Le second poste d’observation consiste à suivre la trajectoire des objets issus de la cathédrale pour étudier leurs changements de signification. Enfin, le troisième poste d’observation est constitué par les nombreux témoignages, lettres, messages que les affectataires de la cathédrale ont reçus après l’incendie Ces corpus, qui permettent de documenter l’instauration des débris en tant que reliques pour soi, sont précieux pour rendre compte des relations moins visibles qui lient le « grand public » au monument.

Quels collectifs s’estiment concernés par les vestiges de la cathédrale ? Et à quels titres ? C’est ce que ces différentes observations doivent permettre d’identifier. En sondant les relations entre matérialité et sacralité, il s’agit de décrire comment ces matérialités prennent sens ; comment elles sont restituées à un usage public ou, au contraire, comment elles sont mises à distance. Pour les vestiges de Notre-Dame de Paris, édifice aux matérialités et aux attachements complexes, la sacralité n’est pas nécessairement là où l’on pourrait l’attendre. Expertiser des gravats ; conserver des vestiges ; rendre l’édifice et ses reliques à leurs affectataires : ces opérations ne sont pas sans liens. Et c’est peut-être aussi cela qui fait de ce chantier de restauration un observatoire privilégier des patrimonialités contemporaines.